

FONCTIONS publiques ET RÉGIMES SALARIÉS PRIVÉS

Nous accompagnons nos clients pour tout ce qui concerne les fonctions salariales, en entreprises, en collectivités ou autres.

Nous y procédons avec un grand sens des techniques à mettre en œuvre, mais en connaissance également du caractère fréquemment stratégique des questions qui se trouvent posées et des solutions à y apporter.

Champs d'intervention

Droit et pratique des relations individuelles de travail

- Contrats de travail (rédaction, exécution, discipline),
- Situation des dirigeants (gouvernance, incentives, départ),
- Structuration des rémunérations et intéressements individuels,
- Mobilité internationale des salariés (détachement, expatriation),
- Télétravail, mobilité, NTIC, partage d'activités,
- Gestion des conflits individuels.

Droit et pratique des relations collectives de travail

- Négociations collectives et relations sociales,
- Gestion des institutions représentatives du personnel et syndicales,
- Gestion des conflits collectifs,
- Restructurations et réductions d'effectifs,
- Gestion sociale des opérations de cession (reprise de personnels, transferts public / privé / public),
- Conditions de travail (hygiène, sécurité, stress, parité, aménagement et réduction du temps de travail),
- Gestion des relations avec les administrations,
- Gestion des fins de carrière (retraite, seniors, gestion prévisionnelle des emplois, cumul d'activités),
- Audits sociaux (conformité, Due diligences),
- Protection sociale et paies (suivi des litiges URSSAF).

Intéressement des personnels

- Dispositif d'épargne salariale (PEE, Intéressement, Participation, PERCO, CET),
- Dispositifs de rémunérations différées (actions gratuites, stock-options, BSA, TRI).

Fonctions publiques d'Etat, territoriale, hospitalière

Gestion de la carrière des fonctionnaires et des contractuels

Conseil et contentieux

- Santé (congés de maladie, accident de service, disponibilité, reclassement),
- Discipline (conseil de discipline, rédaction de la sanction),
- Application du statut (avancement, promotion interne, notation),
- Protection fonctionnelle,
- Retraites (cumul, départ anticipé...),
- Agents non titulaires (recrutement, CDI, non renouvellement),
- Transfert des personnels (reprise en régie, externalisation),
- Réorganisation des services (création et suppression d'emplois),
- Régime indemnitaire (instauration, modification).

Equipe

Les responsables du pôle Fonctions publiques et Régimes salariés privés sont :

- Fonctions publiques :

Bernard de FROMENT : bernard.defroment@adamas-lawfirm.com

Gilles LE CHATELIER : gilles.lechatelier@adamas-lawfirm.com

Philippe NUGUE : philippe.nugue@adamas-lawfirm.com

Alain-Serge MESCHERIAKOFF : alain-serge.mescheriakoff@adamas-lawfirm.com

- Régimes salariés privés :

Jean-Michel GHINSBERG : jean-michel.ghinsberg@adamas-lawfirm.com

Sylvain LETEMPLIER : sylvain.letemplier@adamas-lawfirm.com

www.adamas-lawfirm.com

LYON

55, boulevard des Brotteaux – 69455 Lyon Cedex 06
e-mail: lyon@adamas-lawfirm.com
Tél. 00 33 04 72 41 15 75 - Fax 00 33 04 72 41 15 74

PARIS

5 rue de Castiglione – 75001 Paris
e-mail: paris@adamas-lawfirm.com
Tél. 00 33 01 53 45 92 22 - Fax 00 33 01 53 45 92 20